

2 jours (14H)

1270 €HT

Niveau : spécialité

Prochaines dates

> Consulter : www.atlans.fr

Lieu

Paris

Profil animateur

Consultant Expert

Objectifs

- > Identifier les différents risques encourus par vos voyageurs pour les aider à mieux y faire face
- > Savoir apporter la réponse appropriée au niveau du Travel Management en cas d'incident ou crise grave
- > Mettre en place la bonne organisation au sein de l'entreprise : bâtir sa feuille de route, définir les règles internes, déployer les bons process, capter les solutions pertinentes du marché sécurité

Pour qui

- > Travel Manager
 - > Mobility Manager
 - > Gestionnaire de Voyages
 - > Services Généraux
 - > Responsable Sûreté
- En poste ou en recherche d'emploi

Pré requis

Aucun

INDICATEURS

59 stagiaires formés en 2023
96 % : niveau de satisfaction

PROGRAMME

1. Panorama des risques encourus

- > Données générales sur la sécurité des voyageurs d'affaires
- > Les types de risques
- > Les grands principes pour voyager en toute sécurité

Cas pratique : identification individuelle des types de risques encourus par ses voyageurs

2. La réponse à donner en cas d'incident ou de crise grave

- > La gestion de crise
- > Les modalités de prise en charge : de l'assistance à l'intervention
- > Les types de solutions support
- > Les assurances

3. L'organisation de l'entreprise

- > Construire sa feuille de route Sécurité / Sûreté
 - > Les règles internes
 - > Norme et obligations : gestion des risques liés aux voyages – Recommandations pour les organismes
 - o méthode d'évaluation des facteurs de risque
 - o création de plans pour les gérer et communiquer
 - > Les prestataires de sûreté
 - o panorama et domaines d'intervention
 - o comment les sélectionner.
- Les points clés de la consultation : de la définition des enjeux et besoins aux critères de sélection

EVALUATION – Questionnaire de satisfaction avec évaluation de l'atteinte des objectifs

POURSUITE DE PARCOURS

Fondamentaux ou Professionnalisation du Travel Management (CAGDP1 ou 2) ou toute formation Spécifique du dispositif AFTM

LES + : METHODES MOBILISEES

Contenu théorique complété de cas concrets - Deux formateurs complémentaires - Des outils clés en main remis aux participants - Des échanges sous forme d'ateliers benchmark

MODALITES – DELAIS – ACCES - CONTACT

Délai limite d'inscription : 48 H avant le début de la session - Nombre maximum de participants par session : 12
Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Information et inscription : www.atlans.fr - www.aftm.fr/formation/ - formation@atlans.fr - Tél +33 (0)1 55 20 94 14